

HEBERGEMENTS TOURISTIQUES : L'ECOLABEL EUROPÉEN AU SERVICE DE VOTRE PERFORMANCE



L'Ecolabel européen, c'est quoi ?



L'Ecolabel européen est un label fiable et officiel créé en 1992 par la Commission européenne, qui aide les entreprises à développer et valoriser des biens et services (dont les hébergements touristiques) plus respectueux de l'environnement et de la santé.

20 nouveaux hébergements touristiques se lancent le défi de la performance environnementale !

À l'occasion des 25 ans de l'Ecolabel européen et de l'année mondiale du tourisme durable, l'ADEME a lancé en 2017 l'appel à projets HETEL, pour accompagner des hébergements vers l'obtention de leur certification Ecolabel européen.

Grâce à ce dispositif, l'ADEME a suivi durant un an les impacts économiques et environnementaux de 20 établissements en matière de consommation d'eau, d'énergie, de détergents et de production de déchets.

L'ECOLABEL EUROPÉEN ET VOUS ?

- Vous menez des actions de réduction et tri des déchets ?
 oui non
- Vous avez installé des mousseurs et réducteurs de débit d'eau ?
 oui non
- Vous avez opté pour des ampoules LED ?
 oui non
- Vous utilisez des produits de nettoyage écologiques ?
 oui non

Une majorité de OUI ?

Découvrez de nouvelles actions à mettre en place !

Une majorité de NON ?

Avec des gestes simples et de petits investissements, vous pourrez engager vous aussi une démarche vers l'Ecolabel européen !



Découvrez les actions mises en oeuvre et les résultats obtenus par les hébergements dès la 1^{ère} année de certification !



Gagnez en compétitivité grâce à l'Ecolabel européen

Des gestes simples et de petits investissements pour réduire votre consommation sur tous les fronts, de l'eau à l'énergie en passant par la gestion des déchets et le choix de produits plus respectueux de l'environnement



Grâce à des gestes simples, les hébergements certifiés constatent une rapide diminution de leur consommation d'eau.

DES ÉCONOMIES DÈS LA 1^{ÈRE} ANNÉE DE CERTIFICATION

- 34%** > **Camping** (moins de 60 emplacements)
Installation de mousseurs et de robinets à débit réglable ainsi qu'une durée d'écoulement des robinets réduite dans les zones de vaisselle des campeurs
- 19%** > **Hôtel** (entre 10 et 30 chambres)
Ajout de réducteurs de débit et changement d'habitude du personnel à la plonge
- 15%** > **Gîte** (moins de 10 chambres)
Mise en place de récupérateurs d'eau de pluie et sensibilisation des clients



Les hébergements certifiés enregistrent une diminution de leur consommation d'énergie.

DES ÉCONOMIES DÈS LA 1^{ÈRE} ANNÉE DE CERTIFICATION

- 17%** > **Hôtel** (entre 10 et 30 chambres)
Arrêt de la chambre froide en période de fermeture et amélioration de l'isolation intérieure et des fenêtres
- 16%** > **Village de vacances** (entre 50 et 100 chambres)
Remplacement de l'éclairage par des lampes LED et installation d'un éclairage extérieur avec détecteurs de présence
- 6%** > **Centre de séjour** (entre 80 et 150 chambres)
Réduction de la consommation de gaz en limitant la température intérieure à 19° C et installation d'une chaudière à gaz à condensation



Les hébergements certifiés ont fait évoluer leurs pratiques en réduisant le dosage et en utilisant des produits plus respectueux de l'environnement.

DES ÉCONOMIES DÈS LA 1^{ÈRE} ANNÉE DE CERTIFICATION

- 93%** > **Hôtel** (entre 10 et 30 chambres)
Achat d'un nettoyeur vapeur impliquant une baisse de consommation de détergents et le recours au vinaigre blanc pour certains usages
- 90%** > **Camping** (entre 100 et 300 emplacements)
Remplacement des détergents utilisés habituellement par des produits plus respectueux de l'environnement



Les hébergements certifiés réduisent leur production de déchets et les trient mieux grâce notamment à la sensibilisation des clients et du personnel. Peu d'hébergements ont un suivi de leurs déchets. L'Ecolabel européen les accompagne dans cette démarche.

DES ÉCONOMIES DÈS LA 1^{ÈRE} ANNÉE DE CERTIFICATION

- 82%** > **Hôtel** (entre 10 et 30 chambres)
Mise en place du tri des déchets, remplacement d'un petit déjeuner buffet par un plateau petit-déjeuner zéro déchet fait maison et installation d'une fontaine à eau pour les clients



Grâce à l'Ecolabel européen vous pouvez :

- > Mettre en place un suivi des déchets et des détergents
- > Fédérer vos salariés
- > Valoriser votre démarche environnementale au moyen d'un label reconnu par les pouvoirs publics
- > Vous différencier de la concurrence
- > Être un acteur de la transition écologique pour un tourisme plus respectueux de l'environnement



Une démarche structurée

Le cahier des charges de l'Ecolabel européen a été construit pour agir sur les principaux enjeux environnementaux des hébergements touristiques. Vous êtes assuré d'agir sur les bons postes pour réduire votre impact sur l'environnement !

Liste des critères de l'Ecolabel européen :

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/fiche-ecolabel-eu-hebergement-touristique-201802.pdf>

« Les points forts de l'Ecolabel européen, ce sont sa reconnaissance internationale et l'image qu'il renvoie : la clientèle étrangère est très sensible à ce genre de démarche. »

Cédric Cianfarani, co-gérant,
Auberge Kallisté – Hôtel Ecolabel ***

« Pour notre établissement, l'objectif était d'officialiser notre engagement environnemental avec l'Ecolabel européen. La surprise a été l'augmentation du bouche-à-oreille avec une hausse des fréquentations dès la 1^{ère} année. Nos clients sont devenus des ambassadeurs ! »

Ivan Rey, gérant/propriétaire,
Gîte Villa Tiki

Pour en savoir plus :
Consultez les fiches retours d'expérience sur notre site : www.ademe.fr/mediatheque (ref. 011061)



En agissant sur les consommations d'eau et d'énergie, l'emploi de détergents moins nocifs, et la réduction de la production des déchets, les hébergements touristiques certifiés Ecolabel européen ont contribué à réduire les pollutions locales et à diminuer leur impact sur le réchauffement climatique

L'Ecolabel européen, un outil clé en main pour faciliter votre démarche environnementale

Un guide pratique en ligne !

L'Ecolabel Toolbox est un outil pour accompagner gratuitement les responsables d'hébergements touristiques vers l'obtention de l'Ecolabel européen sur les différentes étapes de la démarche :

- S'approprier le référentiel
- Réaliser l'auto-diagnostic de son établissement
- Définir son plan d'actions
- Préparer son dossier de demande du label

Pour en savoir plus :

www.ecolabeltoolbox.com



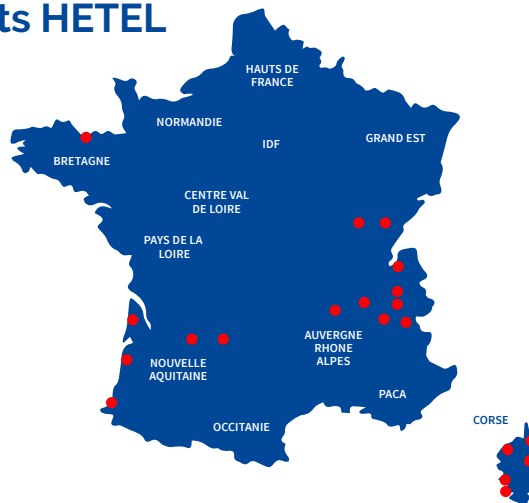
L'Ecolabel européen

L'Ecolabel européen est attribué aux produits et services dont l'impact sur l'environnement et la santé est moindre. Il s'agit d'un label fiable et officiel qui couvre une trentaine de catégories de produits (détergents, papier, peinture, hébergements touristiques...) identifiables grâce au logo de la fleur !

En France, le ministère de l'Environnement a confié à l'ADEME l'accompagnement de la politique française en matière d'Ecolabel européen, et à l'AFNOR Certification sa délivrance.

Pour en savoir plus : www.ademe.fr/ecolabel-eu

La carte des hébergements lauréats HETEL



Pour connaître les hébergements lauréats :

<https://presse.ademe.fr/2018/07/20-nouveaux-hebergements-touristiques-se-lancent-le-defi-de-la-performance-environnementale-ecolabeleuropeen-hotel.html>

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, gaspillage alimentaire, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

www.ademe.fr

011061

